

**Schéma
Territorial
des
Equipements
et
Services**

tout au long de la vie



Octobre 2007

Le pays Girou Tarn Frontonnais : un territoire de projets

Validée par le Comité de Pilotage (novembre 2003), la Charte de développement du pays Girou Tarn Frontonnais, document fondateur, a fixé les orientations du territoire pour les dix prochaines années. Ces orientations sont déclinées en 4 axes :

Axe 1 : Assurer un développement économique en préservant les ressources du territoire

Maintenir une agriculture de qualité
Développer le tissu artisanal et commercial
Favoriser l'implantation d'entreprises

Axe 2 : Maîtriser le développement démographique

Assurer un développement raisonnable sans perte d'identité des territoires
Satisfaire les nouveaux besoins en matière de services

Axe 3 : Améliorer l'accessibilité tout en préservant l'environnement

Préserver l'environnement
Améliorer la desserte du territoire

Axe 4 : Développer les activités de tourisme, culturelles et sportives pour une image forte du pays

Inciter le développement touristique
Développer les activités culturelles et de loisirs
Valoriser les activités sportives et de loisirs

Traduction opérationnelle de la Charte de Développement, le Contrat de Pays a été signé en juin 2005.

Tous les acteurs du pays Girou Tarn Frontonnais ont pris en compte que leur territoire était en devenir, que traditionnellement rurale et agricole il était en train de muter vers une fonction d'accueil périurbain et de se spécialiser dans la résidentialité. La capacité à offrir à ses habitants des conditions de vie de qualité est une des clés pour obtenir un équilibre entre accueil de nouveaux habitants et développement socioéconomique.

Il ne peut être atteint qu'en prenant en compte les besoins futurs des populations, en partant des prospectives d'accueil et du foncier mis à disposition. Une expertise sur le foncier et l'habitat est en cours pour tenter d'ajuster les potentialités des deux variables : l'accueil de la population et les besoins en équipements collectifs.

Synthèse des travaux prospectifs

Ce territoire périurbain marqué par une croissance démographique forte devrait présenter la même dynamique dans les années futures. La question des équipements et des services est aujourd'hui un enjeu fondamental pour le pays. Parallèlement, l'équilibre démographique est menacé par le manque de logements locatifs et sociaux. Le non renouvellement de population renforcera son vieillissement.

La question des équipements est donc à envisager de manière évolutive, c'est-à-dire en prenant en compte le fait que les besoins d'aujourd'hui ne seront pas exactement ceux de demain.

L'analyse de la situation actuelle a mis en évidence un bon niveau général d'équipement mais un enclavement important du territoire en raison des difficultés de transport (manque de liaisons transversales, horaires des lignes restreints...). ***Ces difficultés de déplacement ont été évoquées***

par une large majorité des personnes : elles sont un frein important pour la mobilité des personnes dans et vers l'extérieur du territoire, notamment pour l'insertion professionnelle.

L'analyse thématique de l'offre en équipements et services a mis en évidence un niveau d'équipement inégal suivant la localisation géographique mais aussi les types de structures étudiées.

En effet, le niveau d'équipement pour la petite enfance est satisfaisant dans le sud du territoire mais en deçà des besoins dans le centre et le nord.

Cependant, les projections de population ont montré que les besoins devraient rester les mêmes d'ici 15 ans.

Les équipements scolaires ont suivi la hausse démographique et répondent bien aux besoins actuels. Cependant, un accueil périscolaire de qualité (CLAE/CLSH) doit se développer à l'ensemble du territoire : l'accueil et la politique jeunesse sont un enjeu majeur pour le pays.

En effet, les jeunes sont de plus en plus nombreux et cette évolution devrait perdurer. Les besoins vont augmenter non seulement en structures d'animation mais aussi en accompagnement et prévention face aux problèmes de délinquance et aux situations sociales de plus en plus difficiles.

Enfin, le niveau d'équipement et de service pour les personnes âgées est apparu plutôt bon par rapport à la moyenne départementale. Cependant, les besoins sont en hausse et l'offre actuelle du territoire ne satisfait pas l'ensemble des demandes.

Le développement des structures pour personnes âgées pourrait passer par la réalisation de structures « plus ouvertes » permettant un accueil occasionnel voire individualisé.

Le diagnostic a mis en évidence la pluralité des acteurs du territoire qui interviennent dans le champ de l'aide sociale et de l'insertion.

L'analyse démographique a montré une inégalité sociale de la population du territoire avec des personnes moins favorisées dans le centre et plus particulièrement le nord du territoire.

Face à ce constat, les structures d'aide à l'insertion du territoire ont été analysées afin de mieux caractériser le territoire. Le réseau des acteurs est très développé et ils croisent leurs expériences et compétences pour répondre aux besoins des populations. Cependant, les problèmes de déplacement sont un frein à l'insertion, de même que le manque de logements sociaux et d'urgence. L'accès à des formations qualifiantes in situ est ressenti comme un réel besoin pour les personnes en parcours d'insertion professionnelle. Il reste cependant à évaluer précisément ces besoins.

Tout au long des différentes thématiques abordées dans cette première partie de l'étude, la question des transports est apparue comme un enjeu majeur pour le territoire.

De manière générale, l'offre en transports collectifs ne correspond que partiellement aux besoins de la population puisque les fréquences (matinée et soirée le plus souvent) ne répondent qu'à une partie des besoins et que le réseau est centré sur les déplacements vers Toulouse.

L'absence de moyen de locomotion personnel apparaît comme un handicap réel pour tous les habitants du territoire.

De manière plus précise, les besoins en transports diffèrent en fonction des publics. En effet, le diagnostic a mis en évidence différents besoins qui concernent les publics les plus en difficulté :

- **personnes âgées :** outre le transport des personnes âgées valides sur des lieux d'animation locaux comme les marchés qui peuvent être assurés par la mise en place d'un service de Transport A la Demande, la réalisation de structures d'accueil pour personnes âgées nécessite la mise en place de transports relativement souples en terme d'horaires et adaptés aux personnes à mobilité réduite,

- **personnes handicapées** : il n'existe pas de transport spécifique sur le territoire, or elles rencontrent des difficultés dans leurs déplacements notamment car les horaires des lignes régulières sont restreints mais aussi car les bus ne sont pas équipés pour permettre l'accès des personnes handicapées,

- **personnes en parcours d'insertion** : ces personnes ont souvent besoin de se déplacer sur le territoire ou à Toulouse pour effectuer diverses démarches (ANPE...), or les horaires des lignes régulières ne sont pas adaptés à des déplacements ponctuels,

- **desserte de certains équipements** : la desserte de certaines structures peut être assurée par les lignes régulières en matinée et en soirée. Cependant, dans le cas de la mutualisation de certains services comme les CLSH ou les Centres Accueil Jeunesse, la mise en place de services de transports spécifique de type minibus semble nécessaire.

REDACTION DU SCHEMA

Méthodologie

Le Pays Girou Tarn Frontonnais est composé de quatre micro bassins de vie structurés autour de pôles qui concentrent services administratifs et activités économiques : tous les acteurs ont participé aux réunions générales qui ont élaboré le diagnostic et dégagé les perspectives de développement. Chaque bassin de vie a dû s'approprier la synthèse générale pour décliner ses besoins futurs.

Quatre réunions ont été tenues par l'APGTF pour décliner localement la synthèse sur :

- **Le Frontonnais** : Bouloc, Castelnau d'Estretfonds, Cepet, Fronton, Gargas, Labastide Saint Sernin, Saint Rustice, Saint Sauveur, Vacquiers, Villariès, Villaudric, Villeneuve les Bouloc

- **La Communauté de Communes du Canton de Villemur** : Bondigoux, La Magdelaine sur Tarn, Layrac sur Tarn, Le Born, Mirepoix sur Tarn, Villematier, Villemur sur Tarn

- **Les Cantons de Montastruc – Verfeil** : Bazus, Bessières, Bonrepos Riquet, Garidech, Gémil, Lapeyrouse Fossat, Montastruc, Montjoire, Montpitol, Paulhac, Roqueserière, Saint Jean l'Herm, Saint Pierre, Verfeil.

- **La Communauté de Communes des Coteaux Bellevue** : Castelmaurou, Montberon, Pechbonnieu, Saint Geniès Bellevue, Saint Loup Cammas

Sur chaque territoire, une commission a fait la synthèse de ses propres besoins en intégrant l'hypothèse de l'évolution démographique retenue pour la prochaine décennie.

Chaque territoire a donc rédigé de manière très large un canevas d'équipements et de services à créer ou à étoffer.

Une synthèse générale a été rédigée pour le Pays Girou Tarn Frontonnais qui servira de trame au Schéma Territorial des Equipements et Services .

En effet, les besoins exprimés sont homogènes et sont repris sur les quatre pôles de vie. Il est donc pertinent de présenter un schéma au niveau du territoire dans sa globalité sans singulariser une localisation géographique en face d'un projet.

Dans le cadre d'un développement durable du territoire, il faut replacer l'homme au centre de nos préoccupations en tenant compte des besoins des générations futures et du respect de l'environnement.

AXE 1 : Services à la population

Axe 1 : Petite Enfance

- Mutualiser les équipements pour les petites communes ou que les petites communes puissent s'associer aux projets des plus grosses communes
- Créer des structures multi accueil dont des Relais Assistantes Maternelles si possible associés
- Créer un guide d'accueil de la petite enfance
- Créer une possibilité d'accueil 24h/24 – 365 jours sur 365
- Accueillir les projets novateurs d'accueil petite enfance (crèche 24h/24h, micro crèche, crèche itinérante...)

Axe 1 : Scolaire / Périscolaire

- Mutualiser les équipements CLSH pour petites communes ou que les petites communes puissent s'associer aux projets des plus grosses communes mais dès le début du projet
- Créer un guide de l'accueil périscolaire
- Créer une ou plusieurs structures d'accueil pour les enfants handicapés
- Attirer les centres de formation sur le territoire

Axe 1 : Jeunesse

- Acquérir un ou plusieurs transports collectifs (type minibus ou bus) pour permettre une autonomie dans les déplacements des services enfances – jeunesse
- Aider à la mise en place de partenariats inter structures
- Réaliser des équipements sportifs et culturels pour la pratique de ces activités

Axe 1 : Personnes âgées

- Permettre l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- Permettre l'accueil des personnes handicapées vieillissantes
- Développer des accueils temporaires pour des personnes âgées et ou handicapées
- Créer ou mutualiser un C L I C
- Développer l'accueil des personnes âgées avec les différentes étapes de la vie (résidence de personnes âgées)
- Favoriser la création de lieux d'échanges inter générations

Axe 2 : Optimisation des politiques d'insertion

- Réaliser des logements d'urgence et des logements jeunes
- Initier des lieux d'accueil et de lien social regroupant les acteurs publics et privés intervenant dans les secteurs sociaux, culturels, sportifs, économiques...
- Créer de centres sociaux intercommunaux
- Dynamiser les parcours d'insertion par une offre de formations qualifiantes délocalisées
- Développer des outils pour la mobilité des personnes les plus en difficulté
- Mettre en place des structures d'insertion économique en lien avec l'activité économique(classique, solidaire ou résidentielle) présente sur le territoire
- Mobiliser des places d'accueil en structures pour les enfants de familles en difficulté / insertion
- Initier une politique d'implantation de structures de travail pour les personnes handicapées

Axe 3 : Désenclavement du territoire et des personnes

- Développer le transport collectif (TAD) pour rabattre vers les gares de Castelnau, Saint Jory, Saint Sulpice, Montastruc, Gragnague et Montrabé ou aux terminaux de bus urbains avec un cadencement important, des tarifs attractifs et des aires de stationnement adaptées.
- Développer les transports inter pôles (navettes)
- Etre associé à la réflexion pour le Grand Contournement Routier de Toulouse
- Créer des structures d'aide à la mobilité(TAD, le prêt/ location de vélomoteurs et cycles...)

Axe 4 : Développement du parc locatif social

- Aide à l'acquisition foncière pour mettre en action un PLH
- Etre associé aux décisions du Syndicat Mixte du SCOT Nord Toulousain et du SMEAT pour le SCOT Central afin que nos objectifs soit repris dans les PADD
- Développer les outils pour la prise en compte du logement locatif dans les opérations immobilières
- Mutualiser un emploi pour aider les communes et les EPCI à mettre en œuvre leurs schémas d'opérations d'aménagement foncier et leur politique d'habitat